

Dijon
et
Bourgogne
Franche
Comté

médico

social

education

formations



Datadock



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Intra

ENFANCE
EDUCATION ET LOISIRS



Association à but non lucratif
depuis 2005

www.mseformations.org

infos@mseformations.org - 03 80 76 63 40

N° de déclaration d'activité : 26 21 00302 21

mse formations est un organisme de formation dijonnais et une association loi de 1901, spécialiste des secteurs social, médico-social, éducation et loisirs depuis 2005.

Nos missions se déclinent en quatre axes :

- ✓ **La formation professionnelle continue**, formations courtes (1 à 4 jours généralement), adaptées à toutes les catégories professionnelles et à l'actualité du secteur,
- ✓ **L'Évaluation Interne, l'Évaluation Externe** et l'accompagnement des établissements et services SMS dans leur démarche qualité.
- ✓ **L'Analyse des Pratiques Professionnelles** pour accompagner les équipes d'établissements SMS dans leur vécu professionnel en lien à la relation d'accompagnement et à ses difficultés.
- ✓ **L'accompagnement des directions et de leurs équipes** dans la (re)structuration de leurs fonctionnements, de leurs projets éducatif ou d'établissement.

Ainsi, nous accompagnons tant les équipes dans leurs problématiques singulières, que la structure dans sa dynamique institutionnelle.

Notre approche pédagogique est basée sur :

- ✓ **l'équilibre entre théorie et pratique et sur une méthodologie participative.**

Nos groupes de formation ne dépassent généralement pas douze participants, pour veiller à la qualité des échanges et des mises en situation.

L'ensemble des interventions est assuré par **des spécialistes du secteur qui accompagnent et s'adaptent** à toutes les catégories professionnelles : équipes éducatives, soignantes, équipes de direction, administratives, services généraux, travailleurs d'ESAT...

Nous vous invitons à découvrir sur notre site Internet nos 6 catalogues de formations :

 **Travailler dans le secteur social**

 **Secteurs médico-social, sanitaire et personnes âgées**

 **Enfance, petite enfance, éducation et loisirs**

 **Thématiques transversales : SMS, sanitaire, éducation et loisirs**

 **Formations pour les travailleurs d'ESAT**

 **Outils pour tous et pour tous les secteurs d'activité**

 **Pour les formations d'équipe - dites « INTRA »** : toutes les formations proposées dans nos catalogues sont à ajuster en sur-mesure pour votre équipe.

 **Pour les inscriptions individuelles - dites « INTER »** : une sélection de formations est définie tous les ans et se déroule dans nos locaux à Dijon : consultez les programmes et les dates sur notre site, rubrique « **Agenda des formations** ».

SOMMAIRE

Pages

ENFANCE, EDUCATION ET LOISIRS

- 04 ✓ Le développement et les besoins du jeune enfant
- 04 ✓ L'alimentation équilibrée et les enjeux du repas pour l'enfant
- 05 ✓ Sensibilisation aux gestes qui sauvent les enfants
- 05 ✓ Relation avec l'enfant ou le jeune : juste posture et bonne distance
- 06 ✓ Punitons, sanctions : pour qui ? Pour quoi ? Comment ?
- 06 ✓ Les peurs et les angoisses chez l'enfant : repérage et posture adéquate
- 07 ✓ Enfant en danger : quels dispositifs ? Quelles responsabilités ? Savoir repérer et agir pour protéger
- 07 ✓ Apprendre à gérer les colères de l'enfant
- 08 ✓ Les troubles du comportement chez l'enfant
- 08 ✓ Sensibilisation aux différents types de handicaps pour les non-spécialistes : comprendre pour accueillir
- 09 ✓ Comprendre l'autisme chez l'enfant pour adapter son accompagnement
- 09 ✓ Accompagnement à la scolarité : savoirs faire et savoirs être
- 10 ✓ Motivation des élèves en situation de décrochage scolaire
- 10 ✓ Les troubles des apprentissages : accompagner les enfants autrement
- 11 ✓ L'interprétation des dessins d'enfants
- 11 ✓ Jeux de coopération : un outil pour transmettre des valeurs

Développement psychomoteur et besoins du jeune enfant

Objectifs

- ✓ Apprendre les différentes étapes du développement du jeune enfant : affectifs, physiques, psychiques
- ✓ Connaître les rythmes du jeune enfant : sommeil, alimentation, éveil
- ✓ Développer ses propres aptitudes professionnelles à accueillir et à accompagner le jeune enfant
- ✓ Identifier les enjeux du trio éducatif : parents, enfants, professionnels

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Modalités

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.



L'alimentation équilibrée et les enjeux du repas pour l'enfant

- ✓ Reprendre les bases de l'équilibre alimentaire selon les âges de l'enfant
- ✓ Caractériser le rôle d'une alimentation équilibrée sur le développement physique de l'enfant
- ✓ Saisir les enjeux psychologiques et affectifs du repas chez l'enfant
- ✓ Comprendre le lien entre l'environnement et le comportement alimentaire de l'enfant : imitation, préférences, influence des pairs
- ✓ Développer une communication saine avec les familles sur l'alimentation

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés à votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.

Objectifs

Modalités



Sensibilisation aux gestes qui sauvent les enfants

Objectifs

- ✓ Connaître les gestes d'urgence chez le nourrisson et chez l'enfant
- ✓ Adopter la bonne réaction en cas d'accident : étouffement, saignement abondant, perte de connaissance...
- ✓ Savoir repérer les situations à risque
- ✓ Prévenir les accidents de la vie courante

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Modalités

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.



Relation avec l'enfant ou le jeune : juste posture et bonne distance

- ✓ Apprendre à se préserver pour être efficace et bienveillant envers soi-même, et envers les enfants ou les jeunes.
- ✓ Améliorer sa posture d'aide pour favoriser les relations avec les enfants.
- ✓ Se donner des appuis personnels consistants et solides qui transmettent de la confiance en soi et favorisent la coopération et la délégation.
- ✓ Découvrir des outils d'analyse et de lecture des événements qui permettent de se placer à juste distance et qui construisent des relations saines.

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.

Objectifs

Modalités



Punitions, sanctions

Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Objectifs

- ✓ Distinguer punition et sanction : quels sens ? Quelles conséquences ? Quelle cohérence ?
- ✓ Acquérir des outils pour instaurer une autorité saine et un climat de sécurité et de confiance
- ✓ Partir de sa propre expérience d'enfant pour comprendre et développer la coopération
- ✓ Comprendre la base de la Communication Non-Violente

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants ou d'adolescents

Modalités

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.



Les peurs et les angoisses chez l'enfant : repérage et posture adéquate

- ✓ Savoir différencier les bonnes et les mauvaises peurs : émotion essentielle ou angoisse préoccupante ?
- ✓ Identifier les principales angoisses chez l'enfant : séparation, culpabilité...
- ✓ Repérer les signes et les comportements de l'enfant angoissé
- ✓ Quelle attitude adopter pour aider l'enfant à dépasser ses peurs pour se développer ?

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.

Objectifs

Modalités



Enfant en danger : quels dispositifs ?

Quelles responsabilités ?

Savoir repérer et agir pour protéger

Objectifs

- ✓ Reconnaître les signes d'alerte et d'une situation de danger
- ✓ Connaître les dispositifs de la Protection de l'Enfance et la réglementation
- ✓ Adopter une démarche de prévention au quotidien, avec son équipe et auprès des familles
- ✓ Comment transmettre une information préoccupante ?

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants ou
d'adolescents

Modalités

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.



Apprendre à gérer les colères de l'enfant

- ✓ Caractériser le rôle de la colère chez l'enfant
- ✓ Comprendre ce qu'il se passe dans le cerveau de l'enfant lorsqu'il se met en colère
- ✓ Quelles réactions et quelle posture adopter face à l'enfant en colère ?
- ✓ Apprendre aux enfants à comprendre leurs propres émotions
- ✓ Acquérir des outils concrets face aux colères des enfants : avant, pendant, après

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.

Objectifs

Modalités



Les troubles du comportement chez l'enfant

Objectifs

- ✓ Développer une compréhension psychologique de l'enfant et de ses troubles : leurs expressions, leur compréhension et leur accompagnement
- ✓ Savoir dissocier les comportements normaux, pathologiques et réactionnels
- ✓ Adapter sa posture professionnelle en fonction des situations délicates à gérer

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Modalités

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.



Sensibilisation aux différents types de handicaps pour les non-spécialistes : comprendre pour accueillir

- ✓ Prendre conscience des idées reçues et de ses propres représentations sur le handicap
- ✓ Caractériser les différents types de handicaps : moteur, visuel, auditif, intellectuel, psychique
- ✓ Se mettre à la place d'une personne porteuse de handicap
- ✓ Accueillir un enfant handicapé : quel accompagnement en pratique ?
- ✓ Gérer les situations professionnelles problématiques.

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.

Objectifs

Modalités



Comprendre l'autisme chez l'enfant pour adapter son accompagnement

Objectifs

- ✓ Comprendre les difficultés liées à l'autisme
- ✓ Savoir comment se comporter avec une personne atteinte d'autisme
- ✓ Savoir comment communiquer avec elle et adopter une attitude adaptée dans sa pratique professionnelle
- ✓ Accompagner la gestion du quotidien pour une personne atteinte d'autisme

Formation adressée à tout professionnel travaillant au contact d'enfants autistes

Modalités

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.



Accompagnement à la scolarité : savoirs faire et savoirs être

- ✓ Adopter une posture et une distance propices à être efficace et bienveillant avec les enfants et avec soi-même ?
- ✓ Préparer la prise en charge d'un groupe d'élèves suivis en tutorat méthodologique.
- ✓ Aborder les compétences transversales : motivation, confiance en soi, posture, coéducation...
- ✓ Préparer les nouveaux accompagnateurs à accomplir leur mission avec une meilleure connaissance du dispositif d'accompagnement à la scolarité : cadre, système éducatif, lien familles.
- ✓ Aborder les apprentissages autrement : méthodologie de projet.
- ✓ Découvrir des jeux et des activités ludiques.

Formation adressée à tout professionnel travaillant au contact d'enfants

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.

Objectifs

Modalités



Motivation des élèves en situation de décrochage scolaire

Objectifs

- ✓ Créer et encourager la cohésion du groupe et la coopération
- ✓ Questionner sa propre posture d'autorité lorsque se co-construis le cadre ?
- ✓ Quel est le lien entre estime de soi et décrochage scolaire, entre démotivation et décrochage scolaire : les outils pour renforcer l'estime de soi et recréer la motivation.
- ✓ Prendre conscience des obstacles à la communication et se rendre capable d'utiliser de nouveaux outils de communication qui permettent de préserver la relation, renforcer l'estime de soi et produire du plaisir d'apprendre.

Formation adressée à tout professionnel travaillant au contact d'enfants ou d'adolescents.

Modalités

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.



Les troubles des apprentissages : accompagner les enfants autrement

- ✓ Découvrir d'autres façons d'accompagner les enfants, pour leur donner accès à l'apprentissage
- ✓ Comprendre les « dys » pour mieux s'adapter aux enfants
- ✓ Intégrer des aides possibles à mettre en place : outils méthodologiques et opérationnels en individuel et en collectif
- ✓ Acquérir des notions sur les fonctions cognitives impliquées dans la compréhension

Formation adressée à tout professionnel travaillant au contact d'enfants ou d'adolescents.

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.

Objectifs

Modalités



L'interprétation des dessins d'enfants

Objectifs

- ✓ Acquérir les principales clés de décodage des dessins d'enfants
- ✓ Utiliser le dessin comme révélateur de capacités intellectuelles, de mécanisme de pensée et du développement de leur psychomotricité.
- ✓ Aider les enfants à exprimer leurs émotions et leur personnalité par le dessin : perception de leurs entourage, désirs, appréhensions.
- ✓ Utiliser le dessin pour développer l'estime de soi : observer, écouter, encourager

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants

Modalités

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.



Jeux de coopération : un outil pour transmettre des valeurs

- ✓ Etre capable de transformer un jeu classique en jeu de coopération.
- ✓ Prendre conscience des effets positifs de cette forme de jeux en termes de confiance en soi, plaisir du jeu, éducation à la paix, développement de la tolérance, de la créativité.
- ✓ Définir les spécificités et les atouts du jeu de coopération.
- ✓ Découvrir et expérimenter une collection variée de jeux coopératifs.
- ✓ Ouvrir son champ à deux thématiques possibles : sentiments et émotions ; jugement et préjugés.

Formation adressée à
tout professionnel travaillant au
contact d'enfants
ou d'adolescents.

Demandez-nous un programme détaillé.

Durée et contenu ajustés aux besoins votre structure.

Réalisation : dans vos locaux ou mise à disposition possible d'une salle.

Tarif groupe : 1080€ net/ jour

+ frais de déplacement éventuels du formateur.

Objectifs

Modalités



CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION DE SERVICE

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de prestation de service.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- MSE Formations fait parvenir au client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi.
- Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à MSE Formations un exemplaire signé et portant son cachet.
- Une attestation de présence est adressée au service formation du client après une formation.

PRIX, FACTURATION ET REGLEMENTS

Tout stage ou cycle commencé est dû en entier.

L'acceptation de l'inscription du stagiaire par MSE Formations est conditionnée par l'envoi de la commande ou de la fiche d'inscription.

Les factures sont payables à réception de la facture émise en fin de formation.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT EN CAS D'ABSENCE

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit et dans un délai de 20 jours francs avant le début de la formation. Pour toute annulation en deçà du délai prévu, l'employeur a l'obligation de fournir à MSE Formations un remplaçant de son choix. Si le client ne fournit pas de remplaçant l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la résiliation de ladite action de formation.

Pour toute absence prévisible d'un stagiaire, l'employeur a l'obligation de fournir à MSE Formations un stagiaire remplaçant de son choix et cela dans un délai de 5 jours francs ouvrables avant le début de la formation. Si le client ne fournit pas de remplaçant l'organisme se réserve le droit de facturer le coût total de ladite formation. Si le nombre d'annulation ramène le nombre de participant en deçà de celui qui était prévu pour le bon déroulement de la formation, MSE Formations se réserve le droit d'annuler la formation. Celle-ci sera reportée à une date ultérieure permettant à MSE Formations de reconstituer un groupe pour la session de formation en question.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client à MSE Formations en application et dans l'exécution des commandes et/ou prestations de service formation pourront être communiquées aux partenaires contractuels de MSE Formations pour les besoins des dites commandes.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le client peut écrire à MSE Formations pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de MSE Formations.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre MSE Formations et ses clients relèvent de la loi française.

ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE DIJON quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant.



REGLEMENT INTERIEUR 1/2

ARTICLE 1

Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires de **MSE Formations**.

Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme MSE Formations.

ARTICLE 2

Conditions générales

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

ARTICLE 3

Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R.922-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur en application de la section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du présent code, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Par ailleurs, les stagiaires envoyés en entreprise dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de l'entreprise.

ARTICLE 4

Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite. Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

ARTICLE 5

Utilisation des machines et du matériel

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance. Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

ARTICLE 6

Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires. Des démonstrations ou exercices sont prévus pour vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et les consignes de prévention d'évacuation.

Sur ce point particulier, voir les articles R. 232-12-17 et suivants du Code du Travail.

ARTICLE 7

Accident

Tout accident ou incidents survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme. Conformément à l'article R 962-1 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

ARTICLE 8

Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

ARTICLE 9

Accès au poste de distribution des boissons

Les stagiaires auront accès au moment des poses fixées aux postes de distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

ARTICLE 10

Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992, et en vertu de l'article L.3511-7 du Code de la Santé Publique fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement situé au 28, rue des Écayennes – 21 000 Dijon.



REGLEMENT INTERIEUR 2/2

ARTICLE 11

Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui a en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction ou le Responsable de l'organisme de formation.

Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence.

ARTICLE 12

Accès à l'organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

Y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;

Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou au stagiaires.

ARTICLE 13

Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

ARTICLE 14

Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

ARTICLE 15

Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

ARTICLE 16

Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R 922-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister:

- soit en un avertissement;
- soit en une mesure d'exclusion définitive

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation de l'organisme doit informer de la sanction prise :

L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise.

L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

ARTICLE 17

Procédure disciplinaire

Les dispositions appliquées seront celles des articles R 922-4 et R 922-7 du Code du Travail.

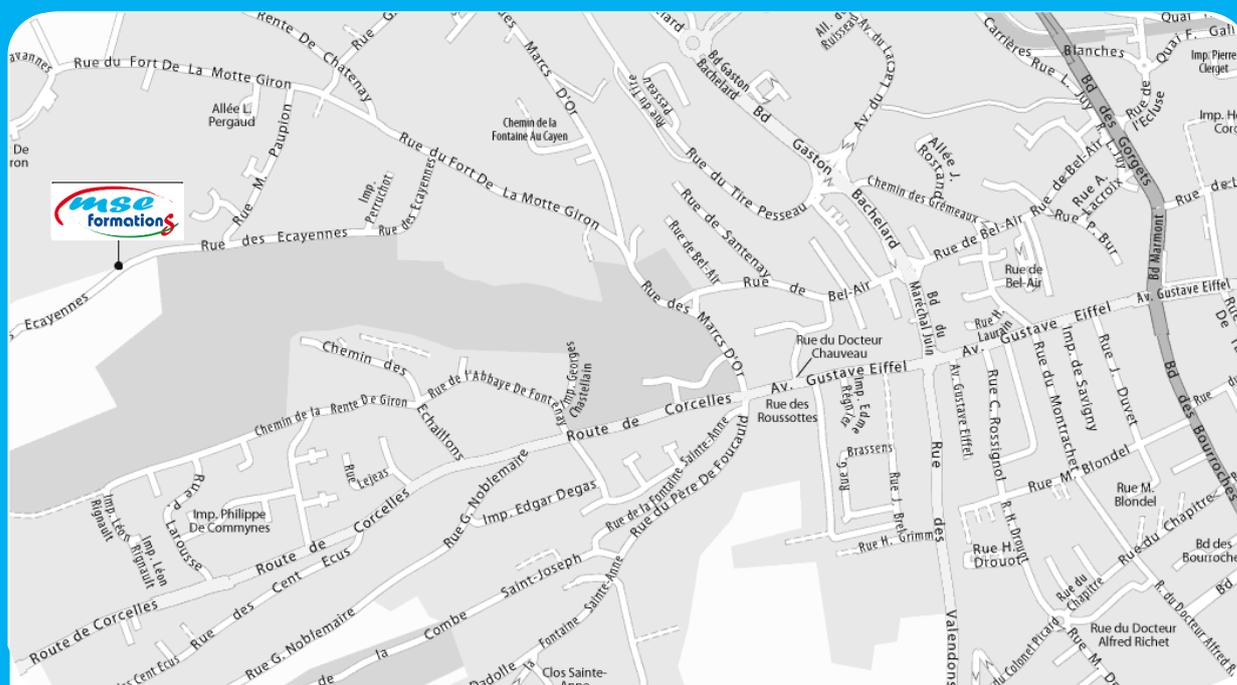
ARTICLE 18

Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du : 2 mai 2006



Accès et contact



28, rue des Écayennes 21000 Dijon

03.80.76.63.40

infos@mseformations.org

www.mseformations.org

BUS DIVIA :

Ligne 13 direction Motte Giron

Arrêt « Lycée des Marcs d'Or »

Puis monter la rue des Écayennes à pied

(sur 500 mètres)

**Renseignements
et inscriptions**

**Transports en
commun**

Nos catalogues par secteur d'activité, consultables sur notre site Internet www.mseformations.org

Dijon
et
Bourgogne
Franche
Comté

Médico
social
éducation
formations

**FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
Intra**

**ENFANCE
EDUCATION ET LOISIRS**



Association à but non lucratif
depuis 2005
www.mseformations.org
Infos@mseformations.org - 03 80 76 63 40
N° de déclaration d'activité : 26 21 00302 21

Datadock

Dijon
et
Bourgogne
Franche
Comté

Médico
social
éducation
formations

**FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
Intra**

**SECTEURS MEDICO-SOCIAL
SANITAIRE
ET PERSONNES AGEES**



Association à but non lucratif
depuis 2005
www.mseformations.org
Infos@mseformations.org - 03 80 76 63 40
N° de déclaration d'activité : 26 21 00302 21

Datadock

Dijon
et
Bourgogne
Franche
Comté

Médico
social
éducation
formations

**FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
Intra**

TRAVAILLER DANS



Association à but non lucratif
depuis 2005
www.mseformations.org
Infos@mseformations.org - 03 80 76 63 40
N° de déclaration d'activité : 26 21 00302 21

Datadock

Dijon
et
Bourgogne
Franche
Comté

Médico
social
éducation
formations

**FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
Intra**

**THEMATIQUES TRANVERSALES
DES SECTEURS SMS, SANITAIRE,
EDUCATION ET LOISIRS**



Association à but non lucratif
depuis 2005
www.mseformations.org
Infos@mseformations.org - 03 80 76 63 40
N° de déclaration d'activité : 26 21 00302 21

Datadock

Dijon
et
Bourgogne
Franche
Comté

Médico
social
éducation
formations

**FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
Intra**

**DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES :
UN OUTIL POUR TOUS ET POUR
TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ**



Association à but non lucratif
depuis 2005
www.mseformations.org
Infos@mseformations.org - 03 80 76 63 40
N° de déclaration d'activité : 26 21 00302 21

Datadock

Dijon
et
Bourgogne
Franche
Comté

Médico
social
éducation
formations

**FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
Intra**

**POUR
LES TRAVAILLEURS D'ESAT**



Association à but non lucratif
depuis 2005
www.mseformations.org
Infos@mseformations.org - 03 80 76 63 40
N° de déclaration d'activité : 26 21 00302 21

Datadock



**Consultez nous pour organiser et animer
des journées d'études et des conférences,
pour votre structure et sur le thème de votre choix.**